



CODE DU SPORTIF®

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY
MAISON DU SPORT FRANÇAIS 1, av. Pierre-de-Coubertin - Paris 13^e



Internet : <http://fairplay.franceolympique.com> - AFSVFP@cnosf.org



ESPRIT SPORTIF ET DÉMOCRATIE



AFSVFP®

Sommaire

Présentation de l'AFSVFP	p. 4
Le programme de la journée de réflexion	p. 14
L'accueil et l'ouverture des travaux	p. 17
Les interventions précédant les travaux de la matinée	p. 21
La Table ronde n° 1	p. 45
La Table ronde n° 2	p. 69
Les interventions précédant les travaux de l'après-midi	p. 93
La Table ronde n° 3	p. 107
La clôture des travaux	p. 131
Les documents annexes	p. 135
La Table des matières	p. 162

AFSVFP®



L'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play a pour but :

- de protéger le sport contre toutes les formes de violence et de tricherie qui le défigurent et le discréditent, aussi bien dans sa pratique que dans son approche et dans son environnement ;
- de défendre l'éthique sportive et le fair play, de promouvoir l'esprit sportif et sa manifestation essentielle : le fair play, de constituer l'Académie Française de l'Esprit Sportif ;
- de prévenir, au titre de la « délégation de mission permanente » conférée par le CNOSF en 1989, les effets pervers de toute utilisation abusive ou détournée des valeurs de l'esprit sportif